

# CHIEN DE L'ANNEE SCC

*Trophée Christian Eymar Dauphin*



La société Centrale organise la 1<sup>ère</sup> édition de « DOG OF THE YEAR SCC » « Chien de l'Année SCC » destiné à promouvoir la valeur génétique du cheptel français et le potentiel annuel des futurs champions de Conformité au Standard.

128 Chiens seront sélectionnés pour participer à l'évènement annuel « CHIEN DE L'ANNEE SCC ». Lors d'un évènement unique, appelé FINALE, ils seront soumis à l'appréciation d'un panel de spécialistes français appréciant la conformité au standard de la race en portant une attention particulière aux caractères fonctionnels et de bonne santé des sujets sélectionnés.

Pour conserver l'esprit souhaité par Christian Eymar Dauphin, initiateur de ce Trophée, le principe de la mort subite (éliminations successives) a été retenu pour désigner les vainqueurs lors de la Finale.

## CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- Chien inscrit au LOF et confirmé, au titre de la descendance ou de l'importation,
- Chien identifié par un profil ADN enregistré dans la base de données de la SCC et testé indemne pour les maladies suivies par le Club de Race
- Chien appartenant à un propriétaire résidant en France.

Les sujets entrant dans la sélection par leurs performances mais ne répondant pas à ces pré-requis ne pourront participer à la Finale.



## MODE DE SELECTION

La compétition est ouverte à toutes les races reconnues par la FCI ;

Les manifestations prises en compte se déroulent sur le territoire français.

- 1- Critère obligatoire : Pour entrer dans la sélection, le chien doit avoir au moins obtenu le CACS de la Nationale d'Élevage ou le CACS du Championnat de France
- 2- Critères permettant le classement, dans l'ordre de valeur :
  - **Cumul des CACS de la NE et du Chpt de France**, le chien ayant obtenu ces 2 récompenses se situant devant les chiens n'ayant obtenu que l'un des deux, quel que soit le nombre de CACS obtenus en Spéciale.
  - **Le nombre de CACS** obtenus en **Spéciale de Race** dans le cadre d'une exposition CACS ou CACIB
  - **Le nombre de CACS** obtenus dans le cadre d'une exposition CACS ou CACIB
  - L'obtention éventuelle du **Meilleur de Race** en NE ou au Championnat

En cas de nécessité, et pour départager les éventuels ex-aequo, seront pris en compte l'âge et le sexe du sujet, avantage sera donné au plus jeune, et ensuite à la femelle.

Il n'y a pas d'attribution de points. Il n'y a pas de classement intermédiaire.

Les 128 chiens sélectionnés selon les critères énoncés ci-dessus, et après vérification des conditions de santé et d'ADN au 31/12/2018, seront invités à participer à la FINALE.

## LA FINALE

La liste des 128 chiens sera établie par la Société Centrale Canine à l'issue de l'ensemble des manifestations (clôture au 31/12/2018) et recevront une invitation à participer à la Finale.

Déroulement

- Les 128 chiens qualifiés seront tous, et à chacun des 7 tours de sélection, soumis à l'appréciation du jury dans une présentation en couple.
- Tous les couples seront constitués « au hasard », par tirage au sort sur place.
- La sélection pour chacun des tours successifs se fera toujours dans la formule de « la mort subite », c'est-à-dire par élimination directe d'un des deux chiens du couple constitué.
- Le Lauréat du Grand Prix Christian EYMAR-DAUPHIN sera le dernier « survivant ». Il recevra le trophée et le titre officiel de Chien de l'Année de la SCC.

*Lieu, date et conditions d'invitation annoncés ultérieurement*